

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10317

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : Mme Nacir Siham

Date de naissance : 21.01.1978

Adresse : 74 Lot HAFIZ FAREH APT 1 ETG 1 OUASS

Tél. 06 15 99 878

Total des frais engagés : 4728 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/04/2023

Nom et prénom du malade : Nacir Siham Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Secheresse oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

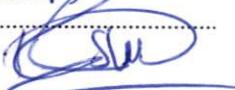
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 17/05/22

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Hay Hassani Bd. 20 di Al Hamane USA INP 092044589	04-04-23	47810

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

## **(Création, remont, adjonction)**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Diplômée des universités de Tours -Casablanca  
(Glaucome-Cataracte-Diabète-chirurgie réfractive)(DPC London-uk  
Ancien médecin de l'hôpital XV-XX.Paris  
Ancien Médecin de l'hôpital Hassanii

خريجة كلية الطب "تور" و "الدار البيضاء"  
الزرق-الساد-السكنري-تصحيح النظر  
طبية سابقة بمستشفى 20-15 باريس  
طبية سابقة بمستشفى الحسني

01 avril 2023

Mme NACIR Siham

198,5

OMEGA TOTAAL 3.5.6.7.9

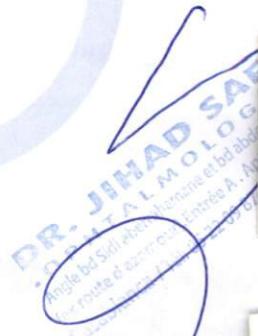


1 gel/j, pendant 1 Mois

140,00  
MIXTEARS



1 goutte 2 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 3 Mois



زاوية شارع سيدى عبد الرحمن و شارع عبد الهاdi بوطالب (ازمور سابقا ) ، مدخل A, الطابق 2. شقة 3

Angle bd Sidi aberraoum et bd abdelhadi Boutaleb (ex route d azemour).Entrée A . Apt 3 .2 eme étage.



cabinet.drjihad@gmail.com



05 22 09 87 57 / 06 14 33 07 28

## Complément alimentaire Food supplement

Nº ALIT MCB-20211412474/MAv3/DMP/CA/18

Poids net

OMEGA 3.6.9

## Folds free A consumer

PVC: 198.00 DH

A consonant  
Best before

Av: Lot:

Best before  
Lot: 1Batt

2025 | 2201

Lot: 1 Bal

#### Monocotiles

Mceutik

Mceutil



5 604841 900779 >





Diplômée des universités de Tours -Casablanca  
(Glaucome-Cataracte-Diabète-chirurgie réfractive)(DPC London-uk)  
Ancien médecin de l'hôpital XV-XX.Paris  
Ancien Médecin de l'hôpital Hassani

خريجة كلية الطب "تور" و "الدار البيضاء"  
الزرق-الساد-السكنري-تصحيح النظر  
طبية سابقة مستشفى 20-15 باريس  
طبية سابقة مستشفى الحسني

01 avril 2023

Mme NACIR Siham

Monture + verres correcteurs progressifs  
Organiques Antireflets, Amincis

VL : OD = + 2.75 (- 0.25 à 103°)

OG = + 2.75 (- 0.25 à 161°)

VP : ODG = Add : + 1.75

**M-A-D Optic**  
Opticien Optométriste  
63 Rue rguibate Casa  
INPE : 065032633

**DR JIHAD SAFAA**  
Ophtalmologiste  
Anjelba Sidi aberrahmane et bd abdelhadi Boutaleb  
ex route d azemour.Casa A . Apt 3.2 eme étage.  
Casablanca / Tel: 05 22 09 87 27 / 06 14 33 07 28

زاوية شارع سيدى عبد الرحمن و شارع عبد الهادى بوطالب (ازمور سابقا ) ، مدخل أ، الطابق 2 . شقة 3

Angle bd Sidi aberrahmane et bd abdelhadi Boutaleb (ex route d azemour).Entrée A . Apt 3.2 eme étage.

[cabinet.drjihad@gmail.com](mailto:cabinet.drjihad@gmail.com) 05 22 09 87 57 / 06 14 33 07 28

un autre regard  
sur vos yeux



OPTICIEN  
LUNETTIER  
CONSEILS VISAGISTE

FACTURE N° : AY 2023 / 121

Casablanca, le : 19-04-23

Mme / Mr : NACIR Siham

Dr :

VL

VP - Add

OD : +2,75 (-0,25103')  
OG : +2,75 (-0,25161')

OD : +1,75  
OG : +1,75

Prix Monture

optique  
1200,-

DH

Prix Verres

prismes anaux  
2800,-

DH

Total à payer : 4000,- DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre mille  
dirhams

Cachet et signature

**M-A-D Optic**  
Opticien Optométriste  
63 Rue Rguibat Casa  
INPE : 065032630

Cachet et signature

63 Rue Rguibat Bourgogne Casablanca - Tél : 05 22 29 55 36

Capital : 100,000 - Patente : 35402703 - IF : 47232711 - RC : 6123

ICE : 0002642590000069